

Initiation à la généalogie

Eric Nusslé

Généalogiste et héraldiste professionnel,
président de la Société neuchâteloise de généalogie,
secrétaire de la Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande
et vice-président de la Société suisse d'études généalogiques

Comment réaliser soi-même son arbre généalogique

Origine des noms de famille

Le fil rouge: la commune d'origine

Les sources en Suisse et à l'étranger

Généalogie et informatique: Internet et logiciels



FONDATION ARCHIVES VIVANTES
Racines et blasons des familles de Suisse romande
CH-2117 LA CÔTE-AUX-FÉES

Sigles et abréviations

* ou o	Naissance
+* ou +o	Mort né
b ou ~	Baptême
∞ ou x	Mariage
∞2, ∞3, ... ou x2, x3, ...	Remariage(s)
o/o ou)(	Divorce
† ou +	Décès
□, (†) ou (+), etc.	Inhumation
P	Père
M	Mère
pa	Parrain
ma	Marraine
com	Première communion (Catholique)
conf	Confirmation (Réf.)
t	Témoin
s.a.	Sans alliance (Célibataire)
s.p.	Sans postérité
Test ou ttt	Testament
Ca 1848	Environ, vers 1848
!1848	Cité en 1848
<1848 ou /1848	Avant 1848
1848> ou 1848/	Après 1848
?	Douteux, supposé
ca	Environ
als	«alias» ou «dit»
CM	Contrat de mariage
TM	Traité de mariage
App.	Lettre d'appensionnement (Carnet militaire)
bgs	Bourgeois
hab	Habitant
f ou f	Feu
ff ou ff	Fils ou fille de feu
7bris ou 7bre	Septembris = Septembre
8bris ou 8bre	Octobris = Octobre
9bris ou 9bre	Novembris = Novembre
10bris, 10bre ou Xbre	Decembris = Décembre

Table d'ascendance par quartiers

							8 Arrière-grand-père
							
						*	
						∞	
						†	
							9 Arrière-grand-mère
							
						*	
						∞	
						†	
							10 Arrière-grand-père
							
						*	
						∞	
						†	
							11 Arrière-grand-mère
							
						*	
						∞	
						†	
							12 Arrière-grand-père
							
						*	
						∞	
						†	
							13 Arrière-grand-mère
							
						*	
						∞	
						†	
							14 Arrière-grand-père
							
						*	
						∞	
						†	
							15 Arrière-grand-mère
							
						*	
						∞	
						†	

1 Vous

.....
*
à
∞
à
.....

2 Père

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

3 Mère

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

4 Grand-père paternel

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

5 Grand-mère paternelle

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

6 Grand-père maternel

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

7 Grand-mère maternelle

.....
*
à
∞
à
†
à
.....

8 Arrière-grand-père

.....
*
∞
†
.....

9 Arrière-grand-mère

.....
*
∞
†
.....

10 Arrière-grand-père

.....
*
∞
†
.....

11 Arrière-grand-mère

.....
*
∞
†
.....

12 Arrière-grand-père

.....
*
∞
†
.....

13 Arrière-grand-mère

.....
*
∞
†
.....

14 Arrière-grand-père

.....
*
∞
†
.....

15 Arrière-grand-mère

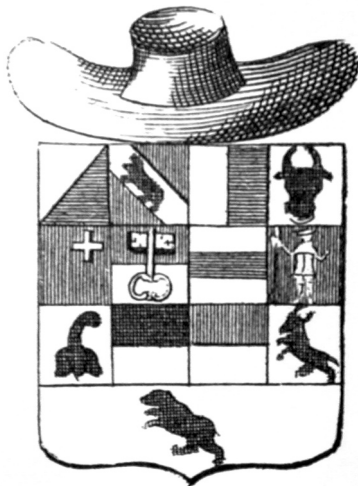
.....
*
∞
†
.....

Légende:

..... Nom et prénom(s)
* Naissance (Date)
à Lieu de naissance (Localité)
∞ Mariage (Date)
à Lieu de l'union (Localité)
† Décès (Date)
à Lieu de décès (Localité)

Généalogie en suisse romande

La Suisse est un état fédératif composé de 26 entités politiquement distinctes: les cantons (23 cantons et 3 demi-cantons). Ils sont les équivalents (à l'échelle suisse) des états des USA ou des provinces canadiennes. Chacun d'entre eux est une petite république gérant ses bibliothèques, ses archives, et qui a surtout ses propres habitudes ! La généalogie en Suisse est donc parfois déroutante et compliquée pour un débutant.



Le Suisse est originaire d'une commune et d'un canton avant que d'être citoyen suisse. Ce droit est transmis héréditairement, quel que soit le lieu de naissance. Uri habitant de Genève depuis plus de cinq générations est toujours originaire d'une commune argovienne où plus une personne de sa famille réside depuis plus de cent ans. Le registre des familles de cette commune y notera la naissance de ses enfants, même s'il n'y a jamais résidé. Certaines familles ont même plusieurs communes d'origine. A noter que cet «archaïsme» peut s'avérer extrêmement utile au chercheur qui connaît la commune d'origine de ses ancêtres.

L'état civil est du ressort des communes et il est administré différemment dans chaque canton. Cependant depuis la Constitution fédérale de 1874, les directives de base sont édictées par la Confédération. Dès 1928 le système des registres des familles par commune a été généralisé.

Dans certains cantons, les archives cantonales possèdent des doubles des registres des familles communaux (au delà de cinquante ans, en moyenne). Le même fédéralisme régit les registres paroissiaux, qui précèdent les registres de l'état civil: certains cantons (Neuchâtel, Vaud) les ont intégrés dans leurs archives cantonales, d'autres (Fribourg, Valais), les ont laissés dans les cures et les paroisses.

Quatre langues nationales sont reconnues: l'allemand (le schwyzertütsch), le français, l'italien et le romanche (ancienne langue rhéto-latine). Avant d'effectuer une recherche en Suisse, vous avez avantage à bien connaître le canton et la commune d'origine de votre famille. La bibliothèque nationale suisse, ainsi que les archives fédérales suisses ne vous seront que de peu de secours, l'essentiel des informations se trouvant dans les archives cantonales et dans les services de l'état civil des communes.

La Suisse francophone (la Romandie) se compose de six cantons: Genève, Vaud, Neuchâtel et le Jura (100% francophones), Fribourg (Freiburg), et le Valais (Wallis), francophones avec une partie germanophone. On y ajoute le Jura bernois, partie francophone du canton alémanique de Berne.

Origines des patronymes

nomen = prénom
cognomen = surnom

1	Nom de baptême	GUILLAUME, HENRY, RENAUD, JOSEPH, PERRET
2	Surnom du père	BARBIER, charpentier / SUEUR, facteur
3	Fils de	HUGUENIN, JACOT-GUILLARMOD, VUILLEMIN
4	Métier (outil) ou fonction	CARBONNIER, FAVRE, MERCIER, TISSOT / VIOGET, BALLIF, BANDERET, CLERC, MAIRE
5	Origine géographique	DEBROT, GRUAZ, PICARD, VAUTRAVERS
6	Lieux divers	DESCOEUDRES, DUBIED, DUBOIS, DUPASQUIER
7	Traits physiques ou de caractère	
7.1	Apparence	GRANDJEAN, GROSCLAUDE, JOLY, NOIRJEAN
7.2	Visage	CAMUS, MORAND, MOREL, BLANCHET
7.3	Cheveux, barbe	BARBEY, BLONDEL, CHENUZ, GRISEL, PELET, VERMEIL
7.4	Difformités, maladies	BEGUIN, BOITEUX, PICHON, SORDET
7.5	Caractère	GENTIL, mais aussi COMTE, MARQUIS, PAUPE
7.6	Animaux (favoris ou ressemblance)	AGASSIZ, CHEVRE, LESQUEREUX, LEYVRAZ
7.7	Arbres, plantations (idem)	FIVAZ, SAPIN, TREMBLEY
8	Scatologie et sexualité	CORNU, PAILLARD
9	Naissance	BASTARD, BESSE, COUSIN
10	Circonstances extraordinaires	CHAUTEMS, Noël, Pache
11	Noms juifs (XIX ^e siècle) et étrangers	<i>voir les dictionnaires spécialisés</i>
12	Enfants trouvés	JEUDI, JUILLET, VACHE
13	Divers (noms composés NE)	DELACHAUX-dit-GAY, de SANDOL-ROY <i>cf Pierrumbert</i>

Les générations

La généalogie tire son nom de Génée Tribu et Logos Science

No Sosa

Vous 1, votre père 2, votre grand-père 4, votre arrière grand-père 8, etc.

No Sosa

Vous 1, votre père 2, votre grand-père 4, votre arrière grand-père 8, etc.

1 vous

2 père, 3 mère

4 grand-Père, 5 grand-mère, 6 grand-père maternel, 7 grand-mère maternel

1 vous

2 Père, 3 Mère

4Grand-Père, 5-Grand-Mère, 6 Grand-Père maternel, 7 Grand mère maternel

8 Arrière Grand-Père, 9 Arrière Grand-Mère, 10 Arrière Grand-Mère maternl,

16 Arrière-arrière Grand-Père

32 Arrière-Arrière-Arrière Grand-Père

64 à 127 Arrière-Arrière-Arrière-Arrière Grand-Parent

128 à 255 Arrière-Arrière-Arrière-Arrière-Arrière Grand-Parent

La commune

Les origines des communes remontent à la fin du haut Moyen Âge. Dans toute l'Europe la population se mit à croître en même temps que les techniques agricoles subissaient de profonds changements. Dès le XI^e siècle, la rotation triennale s'imposa parmi les divers systèmes culturels, ce qui obligea à distinguer nettement entre champs et herbages et, combinée avec d'autres innovations techniques (charrue), permit d'obtenir une production supérieure aux besoins des cultivateurs. Les surplus servaient à compenser des manques ou s'échangeaient contre des outils fabriqués par des artisans spécialisés. Les marchés gagnèrent vite en importance grâce au retour de la circulation monétaire.

Pour tirer profit de ces nouveautés, les seigneurs fonciers transformèrent dès le XII^e siècle le régime domanial basé sur la corvée (servile ou non) en un système de cens payables en nature ou bientôt en argent, c'est-à-dire en moyens réalisables sur le marché. Ce changement entraîna un transfert de responsabilités: les cultivateurs, moins strictement encadrés, durent s'organiser eux-mêmes, s'entendre entre eux pour régler les travaux des champs, l'exploitation des pâtures (Biens communaux) et certaines activités d'intérêt commun. La situation des serfs se rapprocha de celle des paysans libres; les différences de mentalité s'affaiblirent peu à peu, dans la réalité quotidienne. Certes les seigneurs propriétaires de serfs continuaient de faire valoir leurs droits, mais leurs représentants (Amman, Mayor, Cellérier) se mirent à cumuler des fonctions exercées au nom du maître et des tâches relevant de l'autonomie communale.

Les hameaux bien situés formèrent peu à peu des villages, tandis que le nouveau partage du travail et l'organisation de la distribution favorisaient le développement de centres comme Zurich, Bâle, Genève ou la fondation de Villes neuves. L'affranchissement lié à l'obtention de la bourgeoisie, le droit de marché, la sécurité conférée par les murailles donnaient à la Ville une force d'attraction très vive, ce qui accéléra par contrecoup l'émancipation des campagnes. Pour des raisons géographiques, l'urbanisation et la prépondérance de la céréaliculture touchèrent peu les vallées alpines, où l'élevage gagna en importance grâce à l'exploitation d'alpages sis au-dessus de la limite supérieure de la forêt. Ici, c'est l'usage collectif des pâturages qui obligeait les ayants droit à s'entendre (date du pacage, nombre de têtes, surveillance du troupeau). L'estivage en haute altitude permettait d'engranger en vallée davantage de réserves de foin pour l'hiver. Il en résulta des excédents d'animaux et de produits laitiers (beurre), que l'on

put mettre sur le marché, à destination des villes, notamment celles d'Italie du Nord. Le commerce par les cols alpins offrit de nouveaux emplois. Le long des routes grisonnes et valaisannes, ainsi qu'au Gothard, les transports étaient aux mains de communautés locales de muletiers.

Avec l'essor économique, les hommes gagnèrent en assurance et aspirèrent à une autonomie plus large, non cantonnée au domaine matériel. Comme les seigneurs fonciers, les autorités souveraines étaient enclines à déléguer certains pouvoirs, par économie administrative, et elles transférèrent des fonctions judiciaires à des ministériaux pour affaiblir la petite et moyenne noblesse. En ville, des marchands aisés et des artisans organisés en corporations réussirent à entrer au conseil et à s'emparer par étapes du pouvoir politique. Il en alla ainsi à Zurich, ville impériale dès 1218, où les corporations écartèrent les ministériaux et la noblesse urbaine (processus achevé au XIV^e siècle), à Bâle (aboutissement au XIV^e siècle) et à Saint-Gall (aboutissement au XV^e siècle). A Berne, elle aussi ville impériale dès 1218, le pouvoir resta finalement aux mains de la noblesse d'argent. En Suisse romande, les métiers se contentèrent au début de former des Confréries religieuses, avec conseil et recteur; celles-ci devinrent aux XIV^e et XV^e siècles, surtout dans le Pays de Vaud, les ancêtres des communes.

Les besoins religieux de l'homme médiéval constituèrent d'ailleurs un «noyau de cristallisation» des communes (Peter Blickle). Des églises privées, qui avaient appartenu autrefois au seigneur que l'on évinçait, passèrent sous la tutelle des habitants. Eglises et cimetières servaient aussi de lieu de réunion, renforçant les liens sociaux. Les paroissiens devaient assurer l'entretien du prêtre et dès le XIII^e ou le XIV^e siècle, ils tentaient de le choisir eux-mêmes. Des villages n'ayant qu'une chapelle exigeaient s'ils en avaient les moyens le statut de Paroisse, qui seul donnait le droit de célébrer les baptêmes, les mariages, les funérailles et d'avoir un cimetière.

Sources

© DHS: tous les droits d'auteur de cette publication sont réservés au Dictionnaire historique de la Suisse, Berne. Les textes sur support électronique sont soumis aux mêmes règles que les textes imprimés.

Sources

<http://www.lexhist.ch/externe/protect/textes/f/F10261-3-312.html>

La bourgeoisie

Collectivité de droit public, la bourgeoisie (ou commune bourgeoise) regroupe les détenteurs du Droit de cité d'une localité. Elle est généralement propriétaire de biens qu'elle administre elle-même pour autant qu'une Corporation bourgeoise ou d'autres corps n'en soient pas chargés. Elle se distingue de la Commune politique et de la commune paroissiale alémanique (*Kirchgemeinde*, Paroisse), autres institutions locales. Elle porte différents noms selon les régions: bourgeoisie en Valais et à Fribourg, commune bourgeoise au Jura, *Bürgergemeinde* (Zurich), *Bürgergemeinde* (Berne, Haut-Valais), *Ortsbürgergemeinde* (Uri, Argovie), *Ortsgemeinde* (Saint-Gall, Thurgovie), *Tagwen* (Glaris), *vischnanca burgaisa* (Grisons); au Tessin, les *patriziati* ont succédé aux *vicinanze* (communauté de Voisinage). La commune bourgeoise n'existe pas dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Nidwald, Schwytz et Vaud. Le Jura bernois et le Jura connaissent une troisième forme, la Commune mixte qui regroupe commune municipale et commune bourgeoise.

Il y a de grandes différences dans l'organisation, les compétences et les activités des divers types de bourgeoisies. Souvent les tâches d'exécution sont confiées à la commune politique, si bien que la commune bourgeoise a pour seul organe son Assemblée des communiens, mais il arrive, surtout en ville, qu'elle ait son propre exécutif. A Bâle et Berne, elle a même un parlement. Dans quelques cantons, ce sont aujourd'hui encore les communes bourgeoises qui confèrent le droit de bourgeoisie préalable à l'obtention de la naturalisation. Les bourgeoisies sont actives dans le domaine social et culturel: elles gèrent des hôpitaux, des maisons de retraite et d'éducation, distribuent des bourses d'études, aident chômeurs, invalides et toxicomanes, soutiennent des bibliothèques, des musées. Leurs ressources proviennent du rendement de leur fortune et parfois de l'impôt.

L'organisation des bourgeoisies modernes remonte à la loi sur les communes de la République helvétique. Les bourgeois des anciens cantons, les «habitants» et les sujets ayant tous reçu le statut de citoyen suisse, des conflits éclatèrent en ville comme à la campagne parce que les anciens bourgeois ne voulaient pas partager les biens communaux (forêts, prés ou autres) avec les «nouveaux bourgeois», généralement plus pauvres. On trouva un compromis qui inspire encore la pratique actuelle: l'ensemble des citoyens forme la commune d'habitants ou commune politique, cadre où s'exercent les droits politiques, tandis que la jouissance des biens communaux est réservée aux anciens bourgeois, qui forment la commune

bourgeoise. Sous la Médiation et plus encore sous la Restauration, beaucoup de cantons abolirent les communes d'habitants, privant les non bourgeois de droits politiques; sous la Régénération, le courant libéral tendit à les rétablir, mais non pas dans tous les cantons. Celle de la ville de Zurich ne réapparut qu'avec la loi sur les communes de 1866.

Les biens communaux ont joué un grand rôle dans les rapports entre les communes politiques et les bourgeoisies. Les premières dépendirent des secondes tant qu'elles n'obtinrent pas la part de ces biens qui devait servir l'intérêt public. Dans la ville de Berne, par exemple, la commune politique n'eut le droit de percevoir un impôt qu'après le partage des biens de 1852.

Finalement, la Constitution fédérale de 1874 conféra à tout citoyen suisse les droits politiques communaux et cantonaux dans sa commune de domicile. Ainsi les bourgeoisies perdirent leur fonction de corps électoral partout où elles l'avaient encore. En outre, leur rôle s'affaiblit dans les villes, où la part des bourgeois dans la population totale s'amenuisait sans cesse. Pourtant leur existence ne fut jamais remise en question. La principale raison pourrait en être qu'elles ont continué de financer l'Assistance aux pauvres. Cette tâche leur fut imposée au XVI^e siècle; aujourd'hui, elles y contribuent librement, l'Etat ayant repris peu à peu le domaine social au cours du XX^e siècle. Dans quelques rares localités (par exemple en ville de Lucerne), on envisage maintenant une fusion de la bourgeoisie et de la commune politique.

Ba

Sources

© DHS: tous les droits d'auteur de cette publication sont réservés au Dictionnaire historique de la Suisse, Berne. Les textes sur support électronique sont soumis aux mêmes règles que les textes imprimés.

Sources

<http://www.lexhist.ch/externe/protect/textes/f/F26443.html>

La famille

Au Moyen Age, les conditions de vie favorisent les communautés familiales (Familia, Maisonnée, Parenté). Le nouveau couple forme rarement un établissement autonome. Il s'installe normalement dans la maison des parents de l'un des conjoints, reste sous l'autorité de la génération des pères et travaille dans l'intérêt commun et pour le maintien du patrimoine. L'intégration du gendre ou de la belle-fille reste imparfaite tant qu'il n'y a pas d'enfant.

A l'époque moderne, les solidarités lignagères s'affaiblissent. L'éclatement du groupe domestique au profit de la communauté des époux traduit à la fois un changement de mentalité et une transformation des modes de vie, évolution que les normes juridiques ne reflètent pas toujours. On le constate avec le choix du régime matrimonial. Dans certaines régions, l'union conjugale compte moins que la communauté familiale et le souci de préserver l'intégrité du patrimoine l'emporte sur celui d'associer l'épouse aux acquêts du ménage. La Suisse connaît une grande variété de régimes matrimoniaux qui reflètent les priorités de la société, soit la séparation des patrimoines des deux conjoints, soit la communauté universelle, soit le patrimoine commun. La priorité donnée à la parenté plutôt qu'au conjoint se perçoit aussi dans l'usage, qui survit jusqu'au début du XIX^e siècle dans certains cantons, de n'accorder au conjoint survivant que des droits très restreints, voire nuls, dans la succession du prédécédé lorsque l'union a duré moins d'un an et un jour et qu'il n'y a pas d'enfants.

Sources

© DHS: tous les droits d'auteur de cette publication sont réservés au Dictionnaire historique de la Suisse, Berne. Les textes sur support électronique sont soumis aux mêmes règles que les textes imprimés.

Sources

<http://www.lexhist.ch/externe/protect/textes/f/F16100-3-438.html>

Principales sources généalogiques disponibles en suisse

Certificats de famille (Familienschein - Certificato di famiglia)

- Période couverte

De 1810 jusqu'à l'époque actuelle.

- Informations

Noms, dates et lieux de naissance, de mariages et de décès de familles complètes. Ne concernent que les villes de certains cantons, (sont mentionnés parfois aussi: la religion, l'état civil au moment du mariage et la parenté de la personne concernée).

- Où les trouver ?

Archives municipales des cantons d'Argovie, Berne, Tessin et Zurich: écrire au Bureau d'état civil de la commune concernée (Zivilstandamt / Ufficio di stato civile). Pour les cantons francophones, rien n'existe de tel avant 1929 (loi fédérale sur l'état civil).

État civil de la commune concernée (Zivilstand - Stato civile)

- Période couverte

Officiellement pour toute la Suisse depuis 1876, avec parfois de lacunes entre la date mentionnée et 1876 pour certains cantons.

Pour les cantons de:

- ▶ Bâle campagne (Baselland) 1827 ->
- ▶ **Fribourg**: 1849 ->
- ▶ **Genève**: 1798 ->
- ▶ Glaris (Glarus) : 1849 ->
- ▶ **Neuchâtel**: 1825 ->
- ▶ Schaffouse (Schaffhausen): 1849 ->
- ▶ Soleure (Solothurn): 1836 ->
- ▶ Saint Gall (Sankt Gallen): 1867 ->
- ▶ Tessin (Ticino): 1855 ->
- ▶ **Valais**: 1853 ->
- ▶ **Vaud**: 1821 ->

- Informations

Naissances: nom, date et lieu de naissance, nom et lieu de résidence et profession des parents.

Mariages: noms, âges, lieu de résidence, dates et lieux de mariage. Noms, lieux de résidence et profession des parents, noms des témoins. Noms et professions des demoiselles et garçons d'honneur.

Décès: noms, âges, parfois lieu de naissance, date et lieu de décès, nom du conjoint survivant, nom et lieu de résidence du déclarant. Parfois nom des parents et d'un ou plusieurs enfants. Fréquemment indexé.

- Où les trouver ?

Ecrire à l'Office de l'état civil de la commune concernée pour obtenir des copies des actes de naissance, mariage et décès. Chaque ville (ou commune) possède un registre

spécial de ses ressortissants nés, mariés et décédés dans d'autres communes de Suisse. Pour savoir quel état civil regroupe quels villages ou communes voyez le bouquin d'Arthur Jacot.

Recensements (Volkszählungslisten - Censimenti)

- Période couverte

1764 pour la ville de Berne, 1798 pour Genève, de 1811 à 1850 par intervalles de quinze ans pour certains cantons. Depuis 1850 jusqu'à nos jours par intervalle de dix ans pour toute la Suisse.

- Informations

Noms des membres de la famille et des domestiques. Ages, professions, lieux de résidence et souvent lieux de naissance (ville ou paroisses).

- Où les trouver ?

Archives d'état ou archives municipales. Assez peu utiles pour les généalogistes.

Registre des étrangers (Fremdenregister - Registro dei stranieri)

- Période couverte

Du XVIII^e siècle à l'époque actuelle.

- Informations

Recensements des étrangers: lettres et certificats d'origine. Données concernant les mariages, les héritages, etc. Noms, lieux de résidences, relations familiales, dates et lieux de naissance, extraits des registres des mariages, permis de séjour dans le canton, naturalisations.

- Où les trouver ?

Archives d'état ou archives municipales (50-100 ans).

Registres des familles du clergé (Familienregister - Registri di famiglia)

- Période couverte

Quelques uns depuis 1620, la plupart de 1700 à 1900.

- Informations

Variables selon les villes et les communes. Les plus récents donnent les dates de naissances (sinon de baptême). Données par familles entières. Les dates et lieux de naissances des parents ne s'y trouvent pas en général.

- Où les trouver ?

Les registres tenus par les pasteurs protestants se trouvent normalement dans les archives d'état. Les catholiques les plus récents se trouvent encore dans les archives des églises (paroisses et diocèses).

Répertoire des noms de familles en Suisse

(Familiennamenbuch der Schweiz - Repertorio dei nomi di famiglia svizzeri)

- Période couverte

1600-1800 (a) - 1800-1900 (b) - 1900-1962 (c).

- Informations

Tous les noms de familles en Suisse par ordre alphabétique.

- Où les trouver ?

En bibliothèque ou alors à la vente aux Editions polygraphiques (Polygraphischer Verlag Helenastrasse 3 CH-8034 Zürich 3), dernière édition: 1971.

Extrêmement précieux pour la première localisation d'un nom de famille.

Recensements des protestants réfugiés

- Période couverte

1549 - 1850.

- Informations

Lettres d'origines des réfugiés dans les minutes notariales et les actes de justice. Les registres des paroisses protestantes recensent les noms et les lieux d'origines des réfugiés (voyez les registres de l'Eglise italienne de Genève pour les réfugiés italiens). Recensements de réfugiés. Registres financiers des réfugiés protestants, corporations, renseignements sur leur descendants, donnent les lieux d'origine, nom des épouses, des parents, des descendants, lieux de résidence, dates de naissance, mariage et décès.

- Où les trouver ?

Archives cantonales, municipales et bibliothèques, tout spécialement pour les cantons de Genève, Vaud, Berne et Zurich. Pour Neuchâtel voyez surtout: Musées Neuchâtelois.

Livres des guildes / Apprentis et hommes libres

(Zunftbücher, Lehrlingsverträge und Gesellfreibriefe - Apprendisti e uomini liberi)

- Période couverte

XVI^e - XIX^e siècles.

- Informations

Ces documents peuvent avoir des noms variables: il s'agit des registres tenus par les compagnons. Noms âges et dates de naissances et souvent origines, noms des parents et citoyenneté d'origine.

- Où les trouver ?

Archives d'état et municipales des grandes villes seulement. Si les corporations ou les guildes en question existent encore, elles peuvent avoir gardé des archives.

Registres des paroisses (Pfarrbücher - Registri parrochiali)

- Période couverte

- Protestants: de 1525 à aujourd'hui.

- Catholiques: de 1580 à aujourd'hui.

A noter que les catholiques profitaient souvent du mariage pour effectuer un pèlerinage et se marier dans les grandes abbayes (Einsiedeln, Mariastein). Pour les deux religions, si le prêtre indique qu'une personne est citoyenne ou bourgeoise d'une localité, cela ne signifie pas qu'elle y soit née, ni qu'elle y habite (voir l'introduction).

- Informations

Registre des baptêmes (Taufbücher): dates et lieu de baptêmes, noms des parents, des frères et sœurs et parfois des grand parents. Noms des parrains et marraines avec souvent leurs relations à la famille concernée ou à l'enfant. Parfois le nom de la mère manque dans les anciens registres.

Registre des mariages (Ehebücher): noms des couples, date et lieu de mariage. Après 1700, le nom des pères est souvent mentionné, ainsi que les mères des demoiselles et garçons d'honneur.

Registre des sépultures (Beerdigungen, Sepulture): nom des défunts, date de décès et d'enterrement. Souvent nom de l'époux (pour les femmes), nom des parents pour les décès d'enfants.

- Où les trouver ?

Archives d'état de Neuchâtel et Soleure.

Pour les cantons protestants: état civil.

Pour les catholiques: archives des paroisses et des diocèses.

Registres militaires (Militär Akten - Registri militari)

Registres de conscription, Dossiers d'exemption, Listes des déserteurs

- Période couverte

Du XV^e au XVIII^e siècle pour les enrôlements cantonaux et le service à l'étranger. De 1848 à nos jours pour l'armée nationale.

- Informations

Résidence (parfois à l'étranger), descriptions physiques des personnes.

- Où les trouver ?

Archives cantonales (archives d'état). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service historique des armées du Département militaire fédéral.

Registres des Universités

- Période couverte

Du XV^e siècle au présent, mais plus spécialement:

► Bâle: 1460 - 1666

► Genève: 1559 - 1878

► **Lausanne:** XVI^e - aujourd'hui

► Zurich: 1832 - aujourd'hui

- Informations

Nom des étudiants immatriculés, lieux d'origine, parfois noms et âges des parents. Beaucoup d'étudiants étrangers s'immatriculaient dans les universités suisses, leur lieu de naissance exact est indiqué.

- Où les trouver ?

Les immatriculations les plus anciennes ont été versées aux archives cantonales. Les plus récentes se trouvent dans les archives propres des universités.

Registres de la Dîme (Zehntenbücher - Registri della decima)

- Période couverte

Du XV^e au XIX^e. Plus tard dans certains cantons.

- Informations

Noms des personnes qui ont payé la dîme, date de paiement, lieu de résidence. Parfois lieux de résidence et bourgeoisie d'origine.

- Où les trouver ?

Archives des diocèses et des paroisses des cantons catholiques.

Livres d'or (Genealogische Stadtregister - Libri d'oro)

- Période couverte

XV^e - XIX^e siècle.

- Informations

Arbres généalogiques, lignées généalogiques, chroniques des plus anciennes familles de l'endroit. Ne concerne que quelques familles notables en général.

- Où les trouver ?

Archives cantonales et communales (certains ont été publiés, comme le Livre des habitants de Genève).

Rôle des citoyens absents du pays

- Période couverte

XIV^e - XVIII^e siècle.

- Informations

Listes des citoyens partis du canton, noms, villes et villages d'origine, parfois lieu de résidence à l'étranger.

Ne concerne que la Suisse alémanique et Fribourg : voir le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, rubrique «Abschied».

- Où les trouver ?

Archives cantonales des cantons alémaniques et de Fribourg.

Listes des passeports délivrés

- Période couverte

XIX^e siècle.

- Informations

Liste des passeports délivrés, noms, âges, profession, lieux d'origine et de résidence, lieux de destinations. Mentionnent très souvent les membres de la famille qui accompagnent le requérant.

- Où les trouver ?

Archives cantonales. On peut aussi essayer pour les passeports délivrés après 1848 de s'adresser directement aux Archives fédérales (accès difficile pour les amateurs).

Messes pour les morts (Jahrzeitbücher und Calendarium)

- Période couverte

XIV^e siècle - Début du XIX^e.

- Informations

Listes de personnes qui ont commandé des messes pour les anniversaires de décès de parents ou de famille proche. Noms des personnes, quelques indications de liens familiaux, parfois lieux de résidence précédente.

- Où les trouver ?

Quelques unes dans les archives cantonales, d'autres dans les archives ecclésiastiques (paroisses et diocèses). Quelques listes anciennes ont été publiées.

Terriers et cadastres (Katasterbücher - Catasti)

- Période couverte

Fin du XIII^e siècle - XVIII^e siècle (ces listes n'étaient mises à jour qu'une ou deux fois par siècle).

- Informations

C'est le registre foncier de l'Ancien régime: listes des propriétaires terriens et des rentiers, mentionnent en général le nom du père et quelques fois plusieurs générations d'ancêtres, souvent le mode et la date d'acquisition des terres (des parents, grand parents, par dot, division, partage, etc.)

- Où les trouver ?

Archives cantonales ou municipales.

Bien se renseigner sur l'histoire du canton concerné: certains terriers du Canton de Genève se trouvent aux archives d'état de Turin (exemple Royaume de Sardaigne), ou de Chambéry (Savoie pour la République helvétique).

Testaments - Ancienne Justice civile (Testamente und Hinterlassenschaften - Registri delle corti)

- Période couverte

Fin du XIII^e à nos jours.

- Informations

Registre des orphelins, contrats de mariage, divisions de propriété testaments, procès entre particuliers. Mentionnent les noms, les dates, les professions, quelques uns les

relations familiales, les lieux de résidence et parfois l'origine (bourgeoisie).

- Où les trouver ?

Archives cantonales et municipales. Archives des tribunaux administratifs (Amtsgerichte). *Les Archives d'état de Genève possèdent une liste (indexée) des testaments de 1264 à 1911, ainsi qu'une collection de juridictions civiles (également indexées) de 1329 à 1798.*

D'autres noms se trouvent également dans des livres d'habitants comme le Livre des habitants de Genève de Paul Geisendorf.

Sources

<http://www.unige.ch/biblio/ses/jla/gen/sou003-f.html>

Registres notariaux (Registri dei notai)

- Période couverte

Fin du XIII^e siècle à nos jours. Plus spécialement depuis le XV^e et le XVI^e siècle.

- Informations

Contrats de mariage, noms des couples, date et lieu du contrat, nom des notaires, très souvent nom des parents (du moins du père), lieux de résidence, parfois d'origine, parfois aussi âge des époux et leur profession.

Partages de propriétés, noms des précédents propriétaires, lieux de résidence et relations familiales avec les nouveaux.

Testaments et donations, contrats de vente, hypothèques, locations, etc.: nom des parties concernées, souvent noms de leurs pères, profession, lieux de résidence et parfois d'origine.

- Où les trouver ?

Concerne presque exclusivement les cantons francophones et italophones. Archives cantonales et communales, parfois archives privées des notaires. Ecrire aux archives concernées pour demander des renseignements précis.

Les Archives d'État de Genève ont (partiellement) indexé les testaments, partages et contrats de mariage.

Lettres de bourgeoisie (Bürger Register - Registri di cittadinanza)

- Période couverte

Du XI^e siècle à aujourd'hui, mais plus spécialement depuis le XIV^e siècle.

- Informations

Noms, dates, lieux d'origine et peut être noms du père, de l'épouse et du beau père. Après le XVII^e siècle souvent date et lieu de mariage, date de décès du père et du beau père, données concernant les autres membres de la famille et leurs ancêtres.

- Où les trouver ?

Imprimées pour le canton de Bâle campagne et les villes de Berne, Genève, Saint Gall, Sissach, Thoune (Thun), Winterthur, Zofingue (Zofingen) et Zurich. Autrement dans les archives cantonales et communales.

Principales sources généalogiques disponibles en suisse par période

Récapitulatif

Documents	XIII ^e	XIV ^e	XV ^e	XVI ^e	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e
Certificats de famille							x	x
État civil							x	x
Recensements						x	x	x
Registres des étrangers						x	x	x
Registres du clergé					x	x	x	x
Répertoire des noms de familles					x	x	x	x
Réfugiés huguenots				x	x	x	x	
Livres des guildes				x	x	x	x	
Registres paroissiaux				x	x	x	x	x
Registres militaires			x	x	x	x	x	x
Registres des universités			x	x	x	x	x	x
Registres de la dîme			x	x	x	x	x	
Livres d'or			x	x	x	x	x	
Rôle des citoyens absents	x	x	x	x	x			
Liste des passeports							x	
Messes pour les morts	x	x	x	x	x	x		
Terriers et cadastres	x	x	x	x	x			
Testaments	x	x	x	x	x	x	x	x
Registres notariaux	x	x	x	x	x	x	x	x
Lettres de bourgeoisie	x	x	x	x	x	x	x	x

Sources

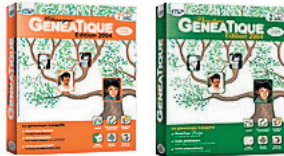
<http://www.unige.ch/biblio/ses/jla/gen/sou003-f.html>

Généalogie et Internet

Différents logiciels de généalogie sont disponibles.

Généatique

Images: bmp, pcx, tif, tga, jpg, jpeg, wmf, png
Sons: wav, mid
Vidéos: avi, mpeg



Généatique 2004 Classique et Généatique 2004 Prestige

Un des logiciels phare de la généalogie. Export en html et pdf.

Parentèle

Images: bmp, pcx, jpg, jpeg, gif, tiff
Sons: wav, mid
Vidéos: avi



Parentèle 5 Classique et Parentèle 5 Prestige

Parentèle est au service des généalogistes depuis près de 10 ans. Il est devenu le nec plus ultra du genre pour les généalogistes de tous niveaux. En avance sur ses concurrents, Parentèle a toujours su prévoir leurs besoins en leur offrant le premier un nombre illimité d'événements, la gestion d'images, sons et vidéos, la création automatique d'un site internet, et la création automatique d'un CD-Rom de présentation multimédia d'une famille. Et maintenant, la sauvegarde des états imprimés au format pdf et la mise à jour automatique en ligne.

Heredis

Images: jpg, jpeg, bmp, emf, wmf



Heredis 7 Pro Classic et Heredis 7 Pro

Comme Heredis ne fait rien de ces images de documents, sauf de permettre leur affichage éventuel dans le dictionnaire des sources, elles finissent par encombrer le dictionnaire des medias et y provoquer des difficultés d'affichage. Ceci sans mentionner les documents vidéo ou audio qui ne peuvent qu'être consultés et uniquement dans le dictionnaire des médias.

Généalogos

Images: jpg, jpeg



Généalogos 7 Esentiel et Généalogos 7 Expert

Généalogos est un logiciel de généalogie qui s'adresse à tous les passionnés et professionnels de généalogie souhaitant exploiter efficacement le résultat de leurs recherches. Généalogos est un logiciel ouvert sur l'extérieur. Il est totalement compatible avec la norme GedCom 5.3. Ainsi, grâce aux importations et exportations GedCom, vous pouvez communiquer avec les autres logiciels de généalogie (si ceux-ci sont compatibles avec cette norme).

Family Tree

Permet d'ajouter des photos, des clips audio, des clips vidéo et des images numérisées. Les albums acceptent la plupart des formats de fichiers courants comme Kodak Photo CD (PCD), Photoshop (PSD), FlashPix (FPX), Windows Metafile (WMF), TIFF, BMP, et JPG. Quand vous avez mis tout ce que vous souhaitiez mettre dans un album, vous pouvez impressionner votre famille en créant des séquences multimédia, dans lesquelles chaque objet de l'album est affiché successivement pendant le nombre de secondes que vous avez choisi. Vous pouvez aussi imprimer les albums en choisissant le nombre d'images par page, le style et la couleur du texte, et la numérotation des pages. Le format TIFF-Multipages n'est pas supporté.

Réunion

Réunion

Réunion 8

Legacy

Un nombre illimité d'images peut être associé à un individu ou à un mariage. Un fichier audio peut être associé à chaque image. Les images peuvent être agrandies jusqu'à plus de 2000% Les images peuvent être converties d'un format à un autre. Les formats supportés sont: BMP, CALS, DCX, EPS, GEM IMG, GIF, HALO CUT, ICO, IFF, IOCA, JPEG, LASERVIEW, MACPAINT, MSP, PCX, PNG, PSG, PCD, PICT, XPM-X, RAST, TARGA, TIFF, WMF, WPG et XBM-X Les images peuvent être tournées et inversées Les images peuvent être converties en niveaux de gris On peut ajuster le contraste, la luminosité et la clarté. Les images peuvent être imprimées dans beaucoup d'états et en album. Les images et les sons peuvent être diffusés en diaporama avec divers effets de fondu enchaîné. Les images peuvent avoir des légendes, des dates et des descriptions. Le format TIFF-Multipages n'est pas supporté.

D'autres logiciels de généalogie existent encore, la liste n'est qu'exhaustive:

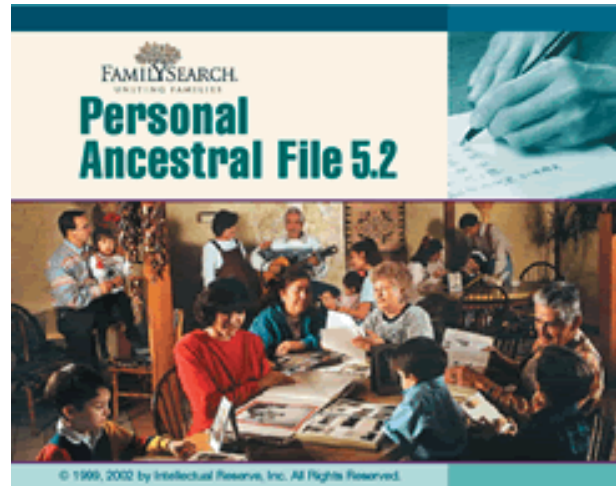
Abzac (Logiciel de composition de blasons)
Family Tree Maker (Logiciel de généalogie)
GeoPerso (Logiciel de généalogie)
Geditcom (Logiciel de généalogie)
MacGénéalogie (Logiciel de généalogie)
Personal Ancestral File (Logiciel de généalogie)
Reunion (Logiciel de généalogie)
Ultimate Family Tree (Logiciel de généalogie)
WinFamily (Logiciel de généalogie)

La norme Gedcom

Gedcom: abréviation de GENEalogical Data COMMunication.

C'est une norme de fait élaborée par l'église des Mormons qui permet les échanges de données informatisés entre les différents logiciels de généalogie quelque soit le système d'exploitation ou le matériel. Les fichiers Gedcom sont des fichiers séquentiels en format texte. La plupart des logiciels de généalogie intègre les fonctions permettant d'exporter ou d'importer des fichiers à cette norme. Il n'y a pas de logiciels Gedcom à proprement parler. La norme Gedcom a évolué dans le temps, la dernière version officielle est la 5.5 du 2 janvier 1995. A ce jour, une révision 5.5.1 du 2 octobre 1999 est en cours, mais non approuvée.

Commence ça marche et à quoi ça sert ? Les imports et exports au format Gedcom permettent de pratiquer des échanges entre généalogistes sur des branches dites de Cousinage. Cela permet aussi de changer de logiciel (attention: les fabricants possèdent des petits plus qui ne sont chez d'autres ou pas reconnu de la même façon). Permet aussi dans l'expression des résultats de se servir d'autres logiciels: Visuged, publication sur Geneanet, listes éclair, pages html prêtes à mettre sur un site, etc



Personal Ancestral File ainsi que de nombreux autres logiciels de généalogie utilisent la norme Gedcom.

La mise en œuvre de la norme Gedcom

La mise en œuvre de la norme peut faire apparaître plusieurs problèmes.

L'exploitation des données

- Un logiciel de généalogie généralement permet d'exporter l'ensemble des informations qu'il détient dans sa base. Par contre, il est moins évident qu'il puisse importer toutes les informations présentes dans un fichier Gedcom (.ged). Ceci, n'est possible que s'il est capable de traiter l'ensemble des informations décrites dans la norme elle-même. En conséquence, il faut faire attention quand on passe d'un logiciel vers un autre au travers d'un fichier Gedcom de ne pas perdre au passages des données comme par exemple des sources, des notes, des lieux ou des dates non conformes.

Sources:
<http://www.genealogie-standard.org>

Le respect de la norme

- Par ailleurs, tous les programmes de généalogie ne respectent pas la norme et codifient certaines informations de façon particulière. Cela se rencontre, très souvent pour la codification des dates. Au lieu de trouver: 1 DATE 12 FEB 1896 on trouvera une date à la française 1 DATE 12 FEV 1896 ou 1 DATE 12/2/1896 sans pouvoir déterminer si c'est le 12 février ou le 2 décembre 1896.

L'importation des données

- Lors de l'importation des données, les programmes de généalogie ne détectent pas, en général, les informations erronées ou inconnues qu'ils ne prennent pas en compte.

Liens Internet

Chambre des Généalogistes Professionnel
iSuisse

Société suisse de généalogie

Notre famille

WebGenalogie

Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice

Outils de généalogie online

Personal Ancestral File (Mormons)

GenWeb (PC/Mac)

Genalogy and Family History Records

Cercle vaudois de généalogie

Association valaisanne

Annuaire généalogique Internet

Liste de tous les sites généalogiques

Généalogie fribourgeoise

Archives cantonales vaudoises

Logiciels de généalogie

Eurogeneal

Société suisse d'études généalogiques (SGFF)

Les Mormons

Archives familiales

Archives de l'Etat de Fribourg

FranceGenWeb

GeneaGuide

GeneaLand

Généalogie francophone en Amérique

Guid'âne du généalogiste

Généalogistes professionnels

Généanet

Généatique (PC)

Archives de l'Etat de Genève

Société genevoise de Généalogie

GenLink (Base de données)

Guide de généalogie France

Héredis (PC/Mac)

Patronyme Junod, Lignières, Neuchâtel

Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle

Patronyme martin, Sainte-Croix, Vaud

Archives de l'Etat de Neuchâtel

BRG - Eric Nusslé (Bureau de recherches généalogiques)

Parentèle (PC)

Patronyme Penseyres, Corcelles-le-Jorat, Vaud

Société neuchâteloise de généalogie

Bibliothèque nationale suisse

Société généalogique du Tessin

Archives cantonales bernoises

Généalogie en Suisse romande

<http://genealogistes.ch>

<http://isuisse.ifrance.com/heberg/>

<http://isuisse.ifrance.com/ssgf/>

http://notrefamille.com/lastnames/lastnames_stats.asp

<http://webgenealogie.multimania.com>

<http://www.aasm.ch/links.html>

<http://www.actegene.com>

<http://www.afg-2000.org/SDJ/paf5.html>

<http://www.afg-2000.org/SDJ/paf5.html>

<http://www.ancestry.com/>

<http://www.ancetres.ch>

<http://www.aveg.ch>

<http://www.chez.com/agi/intro.html>

<http://www.cyndilist.com>

<http://www.diesbach.com/sghcf/index.html>

<http://www.dire.vd.ch/archives-cantonaes/activites/publications.html>

<http://www.es-conseil.fr/pramona/outils/outils1.htm>

<http://www.eurogeneal.com>

<http://www.ey.ch/swissgen/SGFF.html>

<http://www.familysearch.org>

<http://www.fond-archives-vivantes.ch>

<http://www.fr.ch/aef/>

<http://www.francegeneweb.org>

<http://www.geneaguide.com/menus/recherche.htm>

<http://www.genealand.com>

<http://www.genealogie.org>

<http://www.genealogie-standard.org/plan.html>

<http://www.genealogistes.ch/index.html>

<http://www.geneanet.org>

<http://www.geneatique.com>

<http://www.geneve.ch/archives/>

<http://www.gen-gen.ch>

<http://www.genlink.org/index.shtml>

<http://www.guide-genealogie.com>

<http://www.heredis.com/fr/index.asp>

http://www.junod.ch/sng/sng_biblio.html

<http://www.jura.ch/cgaeb/>

<http://www.megaphone.ch/genealogiemartin/>

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=marron&CatId=1681>

<http://www.nussle.org>

<http://www.parentele.com>

<http://www.planetair.ch/penseyres>

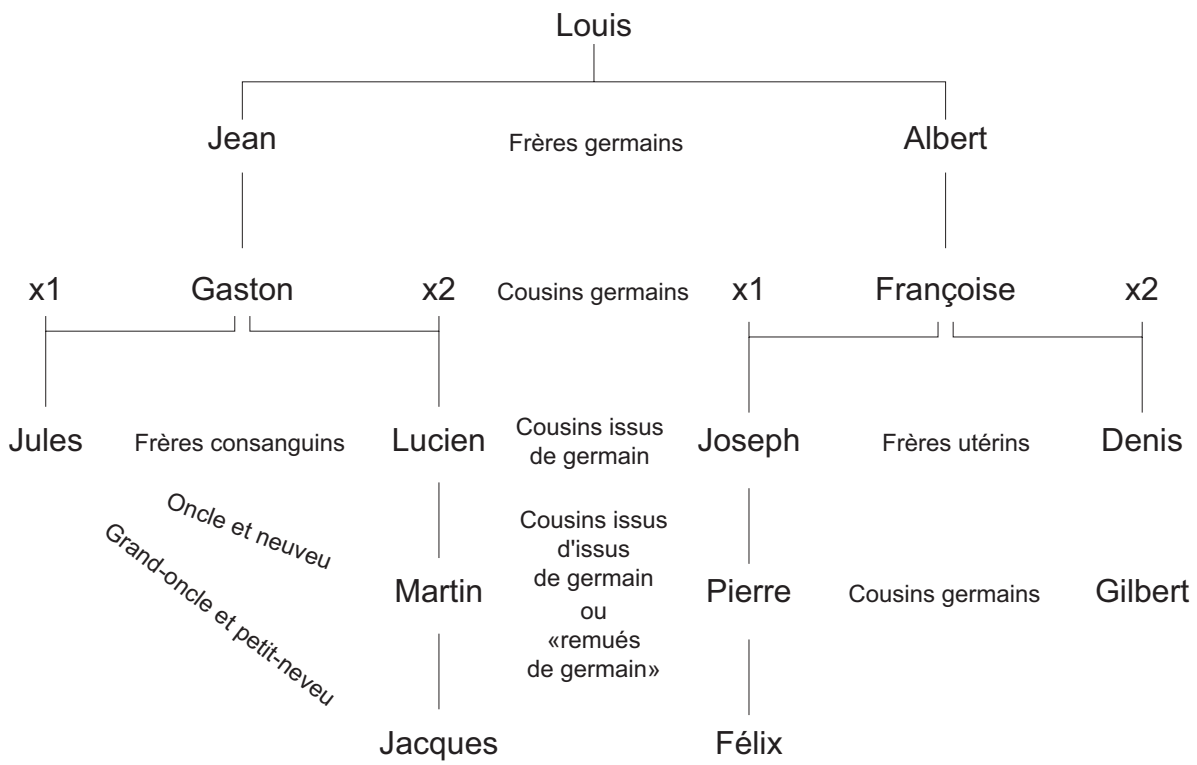
<http://www.sngenealogie.org>

<http://www.snl.ch>

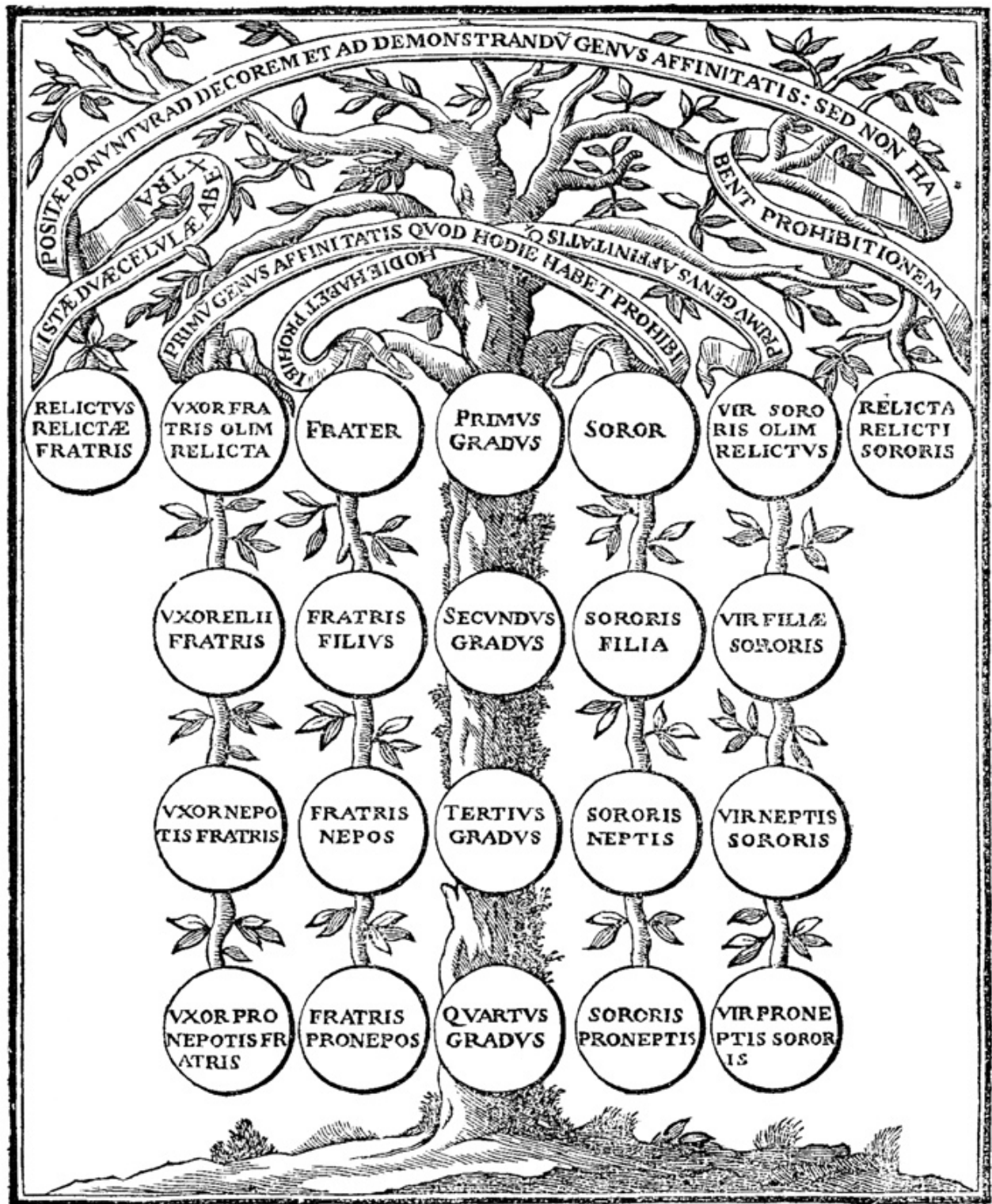
<http://www.sogenesi.ch>

<http://www.sta.be.ch/staatsarchiv/indexd.html>

<http://www.unige.ch/biblio/ses/jla/gen/g003-f.html>



Degrés de parentés



Arbre de parenté des personnes ne pouvant contracter une union d'après les canons de l'église.